



DOSSIER

Présentation du service Environnement

Pour notre qualité de vie

VOIR PAGES 4 & 5

ÉVÉNEMENTS

Parade du 26 juin Nouvelles animations

Ça redémarre !

VOIR PAGE 6



SOMMAIRE

02 - 03

Retour en images

04 - 05

Dossier : présentation du service Environnement 

06

Actus

07

Du côté de l'ACSO

08

Infos & Agenda

CARNET

Naissance

→ Enzo PORRETTA le 25 avril 2021

Mariages

→ Cécilia GUTHERTZ et Alexis LAUMIER le 24 avril 2021
→ Audrey NOGUÉS et Laurent SALLIER le 22 mai 2021
→ Gwanaëlle MOREL et Sébastien SOMME le 22 mai 2021
→ Karine THOUVIGNON et Bruno BASSE le 05 juin 2021

Décès

→ René DRANCOURT le 27 mars 2021
→ Geneviève LEVASSEUR le 18 avril 2021





Vous souhaitez faire paraître une information dans la rubrique Carnet ?

Remplissez le formulaire d'autorisation de parution (*disponible en mairie*) et joignez le cas échéant une photo en format jpeg, en précisant le nom de la ou des personnes photographiées.

Vous pouvez adresser vos éléments par courriel à : communication@saintleuesserent.fr

Tout autre mode de transmission ne pourra être pris en compte.

Retrouvez toute l'actualité lupovicienne sur :

 www.saintleuesserent.fr  [villesaintleuofficial](https://www.facebook.com/villesaintleuofficial)
 [Ville de Saint-Leu d'Esserent](https://twitter.com/VilledeSaint-Leu-d'Esserent)  [saintleuesserent](https://www.instagram.com/saintleuesserent)

Mairie :

14, place de la Mairie - 60340 Saint-Leu d'Esserent
03 44 56 87 00

Horaires :

Lundi au vendredi : 8h30 - 12h00 | 13h30 - 17h00
Samedi : 9h00 - 12h00

Journal d'informations municipales diffusé gratuitement dans tous les foyers :

• Directeur de publication : Frédéric BESSET
• Rédaction : Robin LECLUSE, service communication
• Maquette : Kelly BRETON, service communication
• Photos : service communication et médiathèque de Saint-Leu d'Esserent
• Impression : Imprimerie ISL Creil 03 44 64 13 95
• Tirage : 2300 exemplaires - Dépôt légal à parution
• Courriel : communication@saintleuesserent.fr

La ville remercie les associations pour leur collaboration.



RETOUR EN IMAGES



Du 29 mars au 2 avril

Animation autour du thème de Pâques avec les maternelles de JB. Clément.



ACTIVITEE realisee pendant la Pause Méridienne avec Séverine et Cristelle



Du 3 au 7 mai 2021

Animation autour du gâchis alimentaire et sensibilisation sur les déchets et le recyclage avec les maternelles de JB. Clément.



Travaux de l'Avenue de la Commune de Paris

Au mois d'avril ont eu lieu les travaux visant à créer un nouvel aménagement afin de faciliter la circulation piétonne aux abords du collège.



ÉDITO :

Madame, Monsieur, chers habitants,

Ce nouveau numéro de votre InfoMairie illustre bien **les trois dimensions de notre action** : le quotidien, les projets d'avenir, la gestion de crise.

Le quotidien et la proximité c'est par exemple la mise en avant de notre service Environnement (pages 4 et 5), rattaché au Pôle Technique de la ville. Il ne s'occupe pas seulement des espaces verts et de la propreté, mais est aussi chargé de mettre en oeuvre certaines de nos orientations de développement durable. Grâce à lui et aux autres services, nous pouvons remarquer que la ville est particulièrement bien entretenue en ce moment, même si rien n'est parfait. J'adresse un remerciement particulier aux équipes. Toute la difficulté est de rester à ce bon niveau de services le plus souvent possible, dans un contexte où nous réintégrons de nouveaux espaces à notre patrimoine public.

Les projets d'avenir dans ce bulletin, c'est par exemple la reconversion de l'ancien site Stradal qui comme vous le verrez (page 6) avance bien. Le site a été nettoyé, les premiers bâtiments sortent de terre. La futur jardin public a déjà été planté et chacun pourra découvrir au printemps 2022 sa formidable vue sur l'Abbatiale. Les études sur les aménagements de circulation à la sortie du quartier font actuellement l'objet de simulation informatique afin d'accompagner la livraison des premiers logements dans un an. La commercialisation est satisfaisante, tant pour les logements que pour les locaux d'activités prévus.

La gestion de crise, c'est comme vous le savez le retour à la normale qui continue tout en maintenant des comportements prudents. C'est pour cette raison que nous avons reconstruit (voir page 8) un nouveau calendrier de manifestations adapté aux exigences sanitaires. Vous découvrirez une dizaine de dates entre juin et septembre, et notamment une nouvelle parade sans déambulation entre le complexe Pascal Grousset et la fête foraine. De même, notre fête de la rivière fin septembre va être encore plus agréable que l'année dernière, et elle sera bien coordonnée avec l'ACSO (bateaux promenade) et avec les initiatives complémentaires de nos voisins de Saint-Maximin et Creil.

Bonne lecture à tous, et bonnes vacances à ceux qui peuvent en prendre. L'équipe et les services municipaux restent à votre disposition tout l'été.

Le maire, Frédéric Besset

Présentation du service Environnement

Ce sont 10 agents municipaux qui font vivre le service Environnement sous la responsabilité de Sarah Casiez, que nous vous présentons ci-dessous. Il peut aussi compter sur le renfort de 7 agents du chantier d'insertion.

Les agents remplissent des missions diverses et variées. Parmi elles, on retrouve :

- La tonte des pelouses
- Le désherbage des rues
- La taille des haies
- L'entretien des cours d'écoles
- Le nettoyage des aires de jeux
- Les plantations
(plantes annuelles, vivaces, arbustes, etc.)
- La taille des végétaux
(au printemps et à l'automne)
- La coupe et le broyage de bois
- Le paillage des massifs
- Le petit élagage
- La propreté des rues
- Le fauchage des talus
- L'entretien des sentes et des chemins ruraux
- L'entretien des espaces nature, des équipements municipaux et associatifs

Portrait de Sarah CASIEZ

Sarah a pris la responsabilité du service cette année.

Auparavant gestionnaire comptable et financière, elle souhaitait un métier plus concret, être davantage dans l'action et agir au quotidien pour la qualité de vie des habitants. Ainsi Sarah a débuté sa reconversion il y a 3 ans et a appris les métiers de l'Environnement.

Voici ses objectifs en matière d'écologie : **gérer la ville de manière plus durable et efficiente, miser sur des cercles vertueux, verdir la ville pour lutter contre le réchauffement climatique, faire des économies d'eau, etc.**

Ce service contribue à rendre la ville conviviale et plus agréable à vivre.

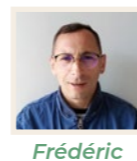
Elle se dit aussi que c'est l'affaire de tous, que chacun à son niveau peut participer à cet effort et faire attention au monde qui l'entoure...



Agents municipaux - service environnement



Responsable chantier d'insertion



Entretien des espaces verts

Les agents tondent et désherbent à l'aide de tondeuses, de coupe-bordures ou de herbes (pour les allées gravillonnées).

Dans les rues, les espaces verts ou dans le cimetière, nous n'utilisons plus de produits phytosanitaires (même si l'interdiction n'intervient qu'à partir de 2022).

Là où les tondeuses ne passent pas aisément, ou si leur utilisation devient dangereuse, les agents finissent le travail à la débroussailleuse, notamment les talus. Certains agents entretiennent aussi la propreté des rues en ramassant les débris bien trop nombreux.

Nettoyage et entretien des équipements

Le service nettoie et réhabilite les équipements de la ville comme les aires de jeux des cours d'écoles, de la Place de la République ou les terrains sportifs.

Par exemple, les agents tondent le terrain d'honneur du stade Pascal Grousset et une entreprise sous-traitante s'occupe du stade Thierry Doret. En revanche, en ce qui concerne le traçage des lignes des terrains il n'y a pas de prestation extérieure, ce sont les agents qui effectuent cette tâche.

Le terrain de pétanque du parc de la Garenne a été complètement restauré et remis à neuf par les agents.

Plantation et fleurissement

Ce sont près de 800 plants annuels qui ont été installés par nos agents dans la vingtaine de pots répartis sur la ville et dans les jardinières en pierre du monument aux morts.

Cet hiver, le service a broyé les branches des arbres élagués. Le broyat sert à pailler les massifs comme celui de la rue de Rouen ou les parterres d'entrée de ville côté Lidl par exemple.

Les massifs de rosiers du jardin français dans le parc de la mairie sont également paillés avec ce broyat ; les rosiers sont taillés et entretenus manuellement.

FÊTE COMMUNALE : du 25 au 28 juin

Fête foraine, parade et animations seront au rendez-vous et on espère que vous aussi !

Après plus d'un an de restrictions, faisons place à de l'amusement qui conviendra aux enfants comme aux adultes.

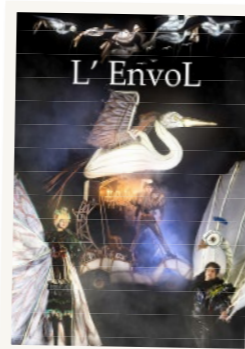
Au programme sur le quai d'Amont :

- Fête foraine du 25 au 28 juin
- Animation de rue « Transformers » le vendredi 25 juin de 17h à 21h
- Animation de rue « bulles de savon » le samedi 26 juin de 14h jusqu'à 18h
- Animation de rue « les calinoursons » le dimanche 27 juin de 14h jusqu'à 18h
- Animation de rue « clowns sculpteurs de ballons » le lundi 28 juin de 16h jusqu'à 19h

Èvènement dans les rues de la ville :

- Parade « l'Envol » le samedi 26 juin de 16h à 17h30

(Départ stade Pascal Grousset – arrivée fête foraine au quai d'Amont)



En cas d'annulation de l'évènement pour raisons sanitaires, nous vous tiendrons informés.

ANECDOTE PATRIMOINE : rue Henri Barbusse

Jusque dans la période d'après-guerre, la rue de Compiègne, actuelle rue Henri Barbusse, est une des principales voies de communication de Saint-Leu d'Esserent.

Elle permettait, jusqu'en 1950, de rejoindre Creil et Compiègne. Son ancien nom est déjà connu au début du XVIII^{ème} siècle, époque où Creil n'était pas plus gros que Saint-Leu d'Esserent.

Après les destructions de la Seconde Guerre Mondiale, il parut nécessaire de remettre Saint-Leu d'Esserent aux normes de modernité du milieu du XX^{ème} siècle. La rue de Compiègne ne permettait pas la circulation en toute sécurité des véhicules à moteur de plus en plus nombreux. La construction de la Nationale 92, décidée en 1950, retire à la rue de Compiègne sa fonction de voie de jonction avec le bassin Creillois. En 1965, la nouvelle municipalité entérine cette évolution et change le nom de la rue pour lui donner celui d'Henri Barbusse. Cet écrivain est surtout connu pour les récits de son expérience de soldat pendant la Seconde Guerre Mondiale. Son roman « Le Feu » obtient le prix Goncourt en 1916. Il devient dans les années 1930 une figure emblématique du Front Populaire et du mouvement pacifiste. Sa mort en 1935 est l'occasion d'un formidable hommage populaire.

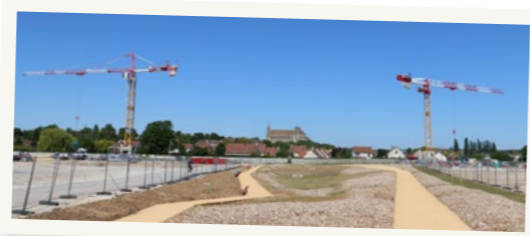


Rue Henri Barbusse, fin XIX^{ème} siècle, don de M. et Mme Remoissonnet © Archives municipales

CHANTIER SUR L'ANCIEN SITE STRADAL : en bonne voie !

Les travaux de requalification de l'ancienne friche industrielle se poursuivent et les prémices du nouveau quartier prennent forme.

À l'heure actuelle, les sociétés en charge des opérations ont métamorphosé l'espace. L'ensemble du terrain a été nettoyé et rendu constructible pour accueillir les fondations des premiers logements. Quelques futures rues sont déjà visibles, auxquelles il faudra trouver un nom. Mais pour l'heure, le ballet des grues doit se poursuivre encore quelques mois. **Si vous possédez d'anciennes photographies du site ou des témoignages, merci de contacter le service patrimoine à patrimoine@saintleudesserent.fr.**



L'ACSO a lancé la 3^{ème} Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur son territoire.

Ce dispositif est destiné à permettre aux habitants de logements anciens d'être accompagnés, tant sur le plan du conseil que des aides financières, dans leurs projets de travaux et de rénovation de leur habitation ou copropriété. L'opération est prévue sur 3 ans.

L'objectif de cette OPAH est de soutenir les propriétaires qui réalisent des travaux, en leur proposant des aides financières, ainsi qu'une assistance administrative et technique gratuite apportée par le cabinet SOLIHA.

Des subventions sont accordées aux propriétaires occupants en fonction de leurs ressources, et aux propriétaires bailleurs, à conditions qu'ils s'engagent à louer leur logement pendant 9 ans et à pratiquer des loyers modérés. Les copropriétés peuvent aussi bénéficier de ce programme à travers des aides financières spécifiques (taux de prise en charge constatés actuellement entre 67 % et 100 %).

Les subventions sont principalement apportées par l'ANAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat) et l'Agglomération Creil Sud Oise. D'autres subventions venant d'organismes comme le Conseil Départemental, le Conseil Régional, Action Logement ou les caisses de retraite, peuvent s'ajouter. L'ACSO met par ailleurs en place une caisse d'avance, soumise à conditions d'éligibilité, afin de permettre de lancer les travaux sans avancer de fonds. Attention, les travaux ne doivent en aucun cas avoir démarré avant la constitution du dossier.

Si vous avez un projet de travaux, contactez le bureau d'étude SOLIHA pour une prise de RDV avec un conseiller :

0809 541 841

opahacso@solih.fr

Signature d'une convention entre le Parquet de Senlis et la ville

Ce partenariat, comprenant l'ensemble des outils mis à disposition du Maire dans le cadre de ses attributions en matière de prévention de la délinquance, vise à faciliter la pratique :

- **Du rappel à l'ordre :** procéder verbalement au rappel des dispositions qui s'imposent à l'auteur présumé pour se conforter à l'ordre et à la tranquillité publics ;
- **De la transaction municipale, le classement sous condition de réparation en nature :** la transaction s'applique à des faits contraventionnels ayant causé un préjudice à la commune au titre de l'un de ses biens et qui ne nécessitent pas d'acte d'enquête ;
- **Du C.D.D.F. (Conseil des Droits et Devoirs des Familles) :** dispositif d'aide à la parentalité fondé sur l'action sociale et éducative, piloté par le Maire. Il a pour mission d'aider les familles qui rencontrent des difficultés dans l'exercice de l'autorité parentale ;
- **De l'échange d'informations Procureur/Maire, de l'accompagnement et du suivi des victimes de violences conjugales :** par le biais d'une boîte mail dédiée, le Maire peut demander au parquet des informations sur les réponses pénales apportées aux infractions ayant causé un trouble à l'ordre public lorsqu'elles ont été commises sur le territoire de sa commune ou lorsqu'elles ont été constatées par la Police Municipale.



Le procureur de la République et le Maire signent le protocole le 6 avril 2021

AGENDA

DU 14 JUIN AU 30 JUIN

Exposition « Il y a 50 ans, Jim Morrison des Doors à Saint-Leu »

> Médiathèque (horaires d'ouverture)

SAMEDI 19 JUIN

Festival des clochers

20H30 | Entrée gratuite
Réservation obligatoire au 03 44 56 05 34

> Abbatale

DU 25 JUIN AU 28 JUIN

Fête foraine

Animations de rue (voir détails en page 6)

> Quai d'Amont

SAMEDI 26 JUIN

Parade dans la ville : «l'Envol»

16H00 - 17H30

> Du stade P. Grousset au quai d'Amont

MARDI 13 JUILLET

Fête nationale

23H00 : Feux d'artifice
23h30 - 01H00 : Bal dansant (sous réserve)

> Stade P. Grousset

SAMEDI 24 JUILLET

Concert de l'Orchestre d'Harmonie des jeunes de l'Oise

17H00 | Entrée gratuite

> Abbatale

SAMEDI 28 AOÛT

Cinéma en plein air

À partir de 22H00 (programmation à venir)

> Place Baroche

DIMANCHE 5 SEPTEMBRE

Fête des associations

10H00 - 17H00

> Stade P. Grousset

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 SEPTEMBRE

Fête de la rivière et du patrimoine dans le cadre de la fête des Escales de l'ACSO

18 SEPTEMBRE : 10H00-23H00

> Berges de l'Oise - Centre historique

19 SEPTEMBRE : 10H00-18H00

> Centre historique

VENDREDI 24 SEPTEMBRE

Spectacle «L'Homme V» Festival Mosaïque

18H30

> Place de la République

EN BREF

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES & RÉGIONALES

Les élections départementales et régionales se tiendront simultanément les dimanches **20 et 27 juin** prochains dans un contexte qui nécessite une nouvelle fois de mettre en place toutes les mesures sanitaires pour garantir le bon déroulement des deux scrutins.



Afin de proposer plus d'espace aux électeurs le bureau de vote N°1 - MAIRIE sera transféré dans le préau de l'école Raymonde Carbon (avenue Jules Ferry, en face de la mairie).

Les personnes souhaitant participer aux bureaux de vote et au dépouillement peuvent prendre contact auprès de l'accueil de la Mairie au 03 44 56 87 00. Il faudra être vacciné ou présenter un test PCR négatif de moins de 48 heures.

→ VOTE PAR PROCURATION

Un nouveau dispositif a été mis en place pour établir une procuration électorale. Il s'agit d'une téléprocédure accessible à l'adresse suivante :

mairie.maprocuration.gouv.fr

L'électeur mandant saisit en ligne sa demande de procuration après s'être authentifié via FranceConnect. Il devra ensuite se rendre dans n'importe quel commissariat de police ou brigade de gendarmerie avec sa référence de dossier et une pièce d'identité.

SAMEDI 25 SEPTEMBRE

Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants

10H00 - 12H00

> Mairie

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE

Carnaval des Possibles

Toute la journée

> Base de loisirs

En cas d'annulation des évènements pour raisons sanitaires, nous vous tiendrons informés. RESTEZ CONNECTÉS !



> sur le site internet

www.saintleudesserent.fr



> sur la page Facebook

Ville de Saint-Leu d'Esserent



> consultez nos panneaux lumineux !